N°: 2023_06_29_19

Envoyé en préfecture le 10/07/2023

Reçu en préfecture le 10/07/2023

ublié le

ID: 005-210500617-20230629-2023_06_29_19-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE GAP

Le vingt neuf juin deux mille vingt-trois à 18h15,

Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni en l'hémicycle de l'Hôtel de Ville, après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER.

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 37
DATE DE LA CONVOCATION	22/06/2023
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	06/07/2023

OBJET:

Subventions à divers associations et organismes N°4/2023 - Domaine environnemental

Étaient présents :

M. Roger DIDIER, Mme Maryvonne GRENIER, Mme Rolande LESBROS, M. Jérôme MAZET, Mme Paskale ROUGON, M. Jean-Louis BROCHIER, Mme Catherine ASSO, M. Cédryc AUGUSTE, Mme Solène FOREST, Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB, M. Jean-Pierre MARTIN, Mme Martine BOUCHARDY, M. Vincent MEDILI, M. Claude BOUTRON, Mme Ginette MOSTACHI, M. Pierre PHILIP, Mme Chantal RAPIN, M. Joël REYNIER, Mme Françoise BERNERD, M. Richard GAZIGUIAN, Mme Mélissa FOULQUE, M. Gil SILVESTRI, Mme Chiara GENTY, M. Alexandre MOUGIN, Mme Evelyne COLONNA, M. Fabien VALERO, Mme Nina CAL, M. Alain BLANC, M. Eric MONTOYA, Mme Christiane BAR, Mme Charlotte KUENTZ, Mme Isabelle DAVID, M. Eric GARCIN, Mme Pimprenelle BUTZBACH, Mme Marie-José ALLEMAND, M. Elie CORDIER, Mme Esther GONON Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es):

M. Olivier PAUCHON procuration à Mme Maryvonne GRENIER, Mme Françoise DUSSERRE procuration à Mme Martine BOUCHARDY, M. Bruno PATRON procuration à M. Jean-Pierre MARTIN, M. Nicolas GEIGER procuration à Mme Esther GONON

Absent(s):

M. Daniel GALLAND, M. Christophe PIERREL

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Christiane BAR, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Une association nous a demandé une aide financière afin de mener à bien des projets intéressants dans le domaine environnemental, pour les Gapençaises et Gapençais.

Le dossier ainsi que l'objet de leur demande sont consultables au sein de la Direction des Finances.

Décision:

Cette demande a été examinée par les différentes commissions compétentes ainsi que par la Commission des Finances et du Budget réunie le 20 juin 2023.

Sur leur avis favorable, il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à verser la subvention ci-jointe.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR: 41

Le Maire

Roger DIDIER

Le Secrétaire de Séance

Christiane BAR

Transmis en Préfecture le :

Affiché ou publié le :

SUBVENTIONS N°4/2023

C.M. du 29/06/2023

AIDE A L'ENVIRONNEMENT	Activité de l'association	Objet de la demande	Montant de la demande	Subvention accordée	Total des subventions accordées 2023	Total des subventions accordées 2022
Société Protectrice des Animaux Sud Alpine (SPA)	Protection des animaux	Subvention de fonctionnement complémentaire	4 000,00	4 000,00	8 950,00	4 950,00

TOTAL

4 000,00